



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Emilie Leveau  
Mail : [e.leveau@inao.gouv.fr](mailto:e.leveau@inao.gouv.fr)  
Tél 02 40 35 82 32

N/Réf : EL/CB

Objet : ICPE  
Commune de SAINT-PHILIBERT (56)

Monsieur le Maire  
Mairie de Saint Philibert

Place des Trois Otages  
56470 SAINT-PHILIBERT

Nantes, le 28 mars 2018

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 20 février dernier, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, le projet de révision de votre PLU, arrêté par délibération du Conseil municipal en date du 19 février 2018.

La commune de SAINT-PHILIBERT est située dans les aires de production des indications géographiques suivantes :

- IG « Whisky de Bretagne »
- IGP « Cidre de Bretagne », « Farine de Bretagne », « Volailles de Bretagne » et « Volailles de Janzé ».

Toutefois, après analyse et vérification, je vous informe que l'INAO n'a pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des productions sous signe de qualité concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Directrice et par délégation,  
La Déléguée Territoriale

Laurence GUILLARD

Copie : DDTM